Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 02 JUIL. 2026
ID : 091-219106663-20260629-DELCM04_2026_55-DE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JUIN 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 04_2026_55

L'An deux mil vingt-six, le 29 juin le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 27/06/2026 **DATE D'AFFICHAGE** : 27/06/2026

Membres élus en fonction : 23 Nombre de présents : 21 Nombre de votants : 23 Quorum : 12

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Richard PELISSERO, Mme Magalie CAZAL, M. Hugues MASLARD, Mme Nathalie DARRAGUS, Mme Manuella SAINTE-ROSE, M. Zacharie RIBEIRO, Mme Aurélie ADAM, M. Baptiste IBANEZ, Mme Nihed JEBALI, M. Cédric LANCELLE, Mme Virginie CORDIER, M. Franck BOSTON, Mme Clémence LUCAS, M. Romolo GRASSI, Mme Maria VIANA, M. Jérôme ARMAND, Mme Emeline LESAGE BORDIER, M. Stéphane DUBOIS, Mme Shavyna LOURDEMASSY.

Excusé(es) représenté(es) : M. Christian TANAÏS pouvoir à Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Joseph AFONSO pouvoir à M. Igor TRICKOVSKI.

Excusé(es) non représenté(es) :

Absents(es) :

Secrétaire de Séance : M. Baptiste IBANEZ.

OBJET : APPROBATION DU RAPPORT D'OBSERVATION DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES SUR LA GESTION DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE WELCOME IN PARIS-SACLAY ENTREPRISES (SP WIPSE) POUR LES ANNEES DE 2020 À 2024 AINSI QUE LA REPONSE QUI Y A ETE APPORTEE.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code du Commerce ;

VU la Loi n°2010-559 du 28 mai 2010 créant les Sociétés Publiques Locales (SPL) ;

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le 02 JUIL. 2026
ID : 091-219106663-20260629-DELCM04_2026_55-DE

VU la délibération du Conseil Municipal de Villejust en date du 22 décembre 2017 approuvant la création de la SPL Welcome in Paris-Saclay Entreprises (SPL WIPSE) pour gérer son patrimoine immobilier destiné à l'hébergement d'entreprise ;

VU la délibération n° DEL CM 03_2026_09 du Conseil Municipal en date du 18 mai 2026 approuvant la modification des statuts de la SPL WIPSE ;

VU la délibération n° DEL CM 03_2026_11 du Conseil Municipal en date du 18 mai 2026 désignant les nouveau représentant de la commune au sein de la SPL WIPSE ;

CONSIDERANT le rapport d'observation émis par de la chambre régionale des comptes en date du 24 mars 2026 sur la gestion de la société publique locale Welcome in Paris-Saclay Entreprises pour les années de 2020 à 2024 ainsi que la réponse qui y a été apportée ;

CONSIDERANT que le Conseil Municipal de la commune de Villejust se doit d'approuver le rapport d'observation de la chambre régionales des comptes ;

CONSIDERANT le rapport de Monsieur Le Maire aux membres du Conseil Municipal ;

CONSIDERANT l'avis de la commission municipale en date du 22 juin 2026 ;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le rapport d'observation émis par de la chambre régionale des comptes en date du 24 mars 2026 sur la gestion de la société publique locale Welcome in Paris-Saclay Entreprises pour les années de 2020 à 2024 ainsi que la réponse qui y a été apportée.

Ainsi fait et délibéré aux
Jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
A Villejust, le 29/06/2026

Le Maire,
Igor TRICKOVSKI

MAIRIE DE VILLEJUST (ESSONNE)